

Communiqué de Presse

Centre de Secours et d'incendie. Où ?

1-La nouvelle municipalité a décidé de stopper le projet de Foyer des jeunes travailleurs-auberge de jeunesse prêt à démarrer route de Toulouse sur le site de l'ancien parc auto de la Poste. Le projet serait mal financé malgré une subvention exceptionnelle de l'Etat de l'ordre de 500000 € mais il est vrai en l'absence de subvention régionale (?) et de subvention non votée, en attente (?) du conseil général !

2-La nouvelle municipalité a acquis à juste titre l'ancienne imprimerie France Quercy à un prix devenu enfin raisonnable après deux ou trois projets (hôtel, logements) à mon sens dès l'origine sans aucune chance d'aboutir. Mon idée à l'époque était d'y réaliser un pôle jeunesse, d'y transférer les « docks » et revendre le terrain (au prix fort) pour y réaliser un hôtel de séjour (qui manque à Cahors si l'on veut y développer une économie touristique), il y avait deux preneurs (en amont du pont Valentré, mais pas en aval !). Donc d'accord pour l'acquisition, d'accord pour une auberge de jeunesse et mieux pour un pôle jeunesse, mais pas de nouveau FJT avant trois ou quatre ans, subventions régionale et départementale comprises.

3-Dès lors, l'ex terrain de la Poste libéré de tous projet ne pourrait il pas accueillir le grand projet de centre départemental de secours ? Ce serait sans nul doute dans des conditions financières beaucoup plus favorables qu'à Peyrolis, paysage rural (encore) préservé le long du chemin de Saint Jacques patrimoine de l'humanité : les installations existantes pourraient être améliorées, réutilisées, le central de communication poteau compris conservé et sans nouvel impact sur le paysage ; les économies si nécessaires aujourd'hui à Cahors et dans le Lot ne devraient elles pas être l'élément déterminant du choix du site ? Et dans cette proposition, elles seraient considérables, de bonne gestion et de moindre impact sur nos futurs impôts.

Michel Roumégoux, et Lot@venir.

www.lotavenir.fr
www.michelroumegoux.fr